



**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 980 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives, qui prévoit notamment de restreindre l'expression de signes ou de pratiques religieuses;

CONSIDÉRANT QUE ces nouvelles restrictions pourraient porter atteinte à la liberté de religion, qui est protégée par la Charte des droits et libertés de la personne;

CONSIDÉRANT QUE ces mesures pourraient limiter l'accès à l'emploi pour des personnes qualifiées;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs organismes de défense des droits ont exprimé leur inquiétude face à l'impact des restrictions sur les droits de la personne;

CONSIDÉRANT QUE la laïcité vise à ce que tous les citoyens, peu importe leur religion, soient égaux;

CONSIDÉRANT QUE la cohésion sociale et l'inclusion constituent des valeurs importantes de la société québécoise.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'abroger le projet de loi n° 94 récemment adopté et entré en vigueur, qui renforce les restrictions prévues par la loi n° 21, Loi sur la laïcité de l'État.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Sol Zanetti
Député de Jean-Lesage**

10 février 2026

Date de signature de l'extrait